

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PREFET DE POLICE PREND PLUSIEURS MESURES D'INTERDICTIONS POUR LES JOURNEES DU VENDREDI 18 ET DU SAMEDI 19 DECEMBRE 2020

Paris, le 17 décembre 2020

La préfecture de Police a été rendue destinataire de plusieurs déclarations de manifestations qui risquent de troubler l'ordre public et dont les parcours sont incompatibles avec l'activité des commerces en pleine période d'achats de Noël, déjà fortement éprouvés par la crise sanitaire et par la récurrence de mouvements revendicatifs entraînant des dégradations.

Ainsi, une marche de la « Journée internationale des MigrantEs et des mobilisations dans tout le pays » a été déclarée pour le vendredi 18 décembre avec comme lieu de départ la place de l'Opéra et lieu d'arrivée la place de l'Hôtel de Ville, dont le parcours emprunte des quartiers très commerçants à la veille des fêtes de Noël et est susceptible d'engendrer des troubles à l'ordre public.

Le préfet de Police interdit la partie du parcours comprise entre la place de l'Opéra et le boulevard des Italiens inclus, ainsi que le lieu d'arrivée, le Parvis de l'Hôtel de Ville, où sont installés des décors et animations de Noël et où déambule le public. Le cortège pourra librement se rassembler boulevard Haussmann (croisement Richelieu et Drouot) jusqu'à l'avenue Victoria.

Par ailleurs, pour les mêmes raisons, **les rassemblements statiques déclarés par ces mêmes organisateurs place de l'Hôtel de Ville le vendredi 18 et le samedi 19 sont interdits.**

Enfin, en raison de risques de troubles à l'ordre public dans un secteur regroupant de très nombreux commerces des 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements et dans un périmètre regroupant de nombreuses institutions, **le préfet de Police interdit le parcours d'une manifestation se revendiquant du mouvement des « gilets jaunes » déclarée le samedi 19 décembre 2020 de 13 heures à 18 heures dans sa portion comprise entre le pont des Arts et le rond-point de la place de l'Etoile inclus**, les itinéraires alternatifs n'ayant pas été acceptés par les organisateurs.

La manifestation pourra se dérouler depuis la place du Palais-Royal jusqu'au pont des Arts, non inclus.